

IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE	
Forme juridique (A)	<input type="text"/>
Code Activité de la famille comptable (B)	<input type="text"/>
Code Activité Libre (C)	<input type="text"/>
IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL COMPTABLE	
Nom de l'éditeur :	<input type="text"/>
Nom du logiciel comptable qui a produit la déclaration fiscale :	<input type="text"/>
Référence du logiciel comptable (numéros de version et de révision) :	<input type="text"/>
PERIODE	
Date de début exercice N format 102 : JJMMAAAA	<input type="text"/>
Date de fin exercice N format 102 : JJMMAAAA	<input type="text"/>
Date d'arrêt provisoire format 102 : JJMMAAAA	<input type="text"/>
MONNAIE	
Monnaie	<input type="text"/>
Situation au regard de la TVA (E) :	
(1) Recettes exonérées en totalité de TVA	<input type="text"/>
(2) Recettes en franchise de TVA en totalité	<input type="text"/>
(3) Recettes soumises en totalité à TVA	<input type="text"/>
(4) Recettes soumises partiellement à TVA	<input type="text"/>
Si (4) : Coefficient de déduction (en %)	<input type="text"/>
DECLARATION RECTIFICATIVE	
Tableaux fiscaux uniquement (D) : 1 OUI - 2 NON (D)	<input type="text"/>
ADHERENT SANS CONSEIL	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ADHERENTE	
Je soussigné(e),	<input type="text"/>
ATTESTATION	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	<input type="checkbox"/>

(A) Table des formes juridiques : le contenu de la table est décrit dans le volume 3Z.

(B) Le code activité de la famille comptable (NAFU) est sur 6 caractères. Il est fortement préconisé lors de l'envoi vers des OGA membres de la famille comptable. La table des codes NAFU est téléchargeable sur le site EDIFICAS.

(C) Le code activité doit être présent sur la demande du destinataire.

(D) La mention Déclaration rectificative ne porte que sur les tableaux fiscaux (y compris les annexes libres) à partir du moment où une information au moins de ces tableaux fiscaux a été modifiée. Il s'agit donc d'indiquer seulement qu'il s'agit d'une transmission contenant ou non la rectification de la déclaration fiscale.

(E) Dans les situations (1) et (2), les tableaux de rapprochements TVA ne sont pas à transmettre.

Je soussigné(e),

IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL DE COMPTABILITE

<input type="text"/>	Numéro SIRET <input type="text"/>
<input type="text"/>	

Déclare que la comptabilité de :

IDENTIFICATION DU DECLARANT

<input type="text"/>	Numéro SIRET <input type="text"/>
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	Code NAF <input type="text"/>
<input type="text"/>	Ref. obligation fiscale <input type="text"/>
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	Profession : <input type="text"/>

Tél

IDENTIFICATION DU CENTRE DE GESTION / ORGANISME MIXTE DE GESTION

<input type="text"/>	Numéro <input type="text"/>
<input type="text"/>	

- est tenue (1) ou surveillée (2) et présentée conformément aux exigences de l'article 99 du CGI et conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et à l'association agréée sont le reflet de la comptabilité (E)

(1) La nomenclature comptable prévue par l'arrêté du 30 janvier 1978

(2) Retraité pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées

(3) Non retraits, la déclaration faisant état des créances acquises et des dépenses engagées

(4) Le plan comptable général retraits pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées

(5) Le plan comptable général non retraits pour établir une déclaration selon les créances acquises et dépenses engagées (en application de l'article 93A du CGI)

Si plan comptable professionnel (A)

Profession de :

Prévu par (référence aux dispositions réglementaires) :

atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale

La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit,

Le	<input type="text"/>	Nom du signataire	<input type="text"/>
A	<input type="text"/>		

(A) Si plan comptable professionnel : ces deux informations sont à remplir si la réponse donnée est (2) ou (3).

(E) Saisir 1 pour tenue ou 2 si surveillée.

2021	DETAIL DIVERS A DEDUIRE	OGBNC02
		Néant : <input type="checkbox"/>
Déductions fiscales.		Montant déduit
Plus-values :		
Plus-value court terme étalée		<input type="text"/>
Médecins du secteur 1 :		
Déduction forfaitaire 2% Médecin secteur 1		<input type="text"/>
Déduction forfaitaire 3% Médecin secteur 1		<input type="text"/>
Déduction forfaitaire groupe III Médecin secteur 1		<input type="text"/>
Divers à déduire :		
<input type="text"/>		<input type="text"/>



Nature de la charge.	Montant Total	Néant :	<input type="checkbox"/>
		Mode de réintégration (1)	Montant réintégré (2)
Salaires nets et charges sociales	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres impôts	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Loyers et charges ou Ch. de copropriété	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Location de matériel et mobilier	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Entretien réparation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Chauffage, eau, gaz, électricité	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Assurances autres que véhicules	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Véhicules : Amortissement fiscalement non déductible	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Véhicules : Amortissement déductible quote-part privée ou salariée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Véhicules : Crédit-bail fiscalement non déductible	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Véhicules : Crédit-bail déductible quote-part privée ou salariée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Véhicules : Autres frais (ligne 23) quote-part privée ou salariée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Véhicules : Intérêts d'emprunt véhicule quote-part privée ou salariée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CRDS & part non déductible CSG	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Loi Madelin - Part non déductible	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Fournitures de bureau, Documentation P et T	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Quote-part frais de repas non déductible	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Intérêts d'emprunt (hors véhicule)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres frais financiers + agios	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Frais de comptabilité	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Amendes et pénalités	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PVCT réintégré	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Moins value quote-part privée	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

(1) Mode de réintégration : 1 : Extra comptable en « Divers à réintégrer» - 2 : Comptable en décote directe

(2) Si le montant réintégré est rempli, il doit obligatoirement y avoir un mode de réintégration. La réciproque est aussi vraie.

CODES	OBSERVATION DEMANDEE - CONTRÔLE DE RÉGULARITÉ	Néant : <input type="checkbox"/>
AA	Solde financier au 31/12	<input type="text"/>
AB	Prélèvements personnels	<input type="text"/>
AC	Versements SCM	<input type="text"/>
AD	Capital emprunté remboursé dans l'année	<input type="text"/>
AE	Acquisitions d'immobilisation	<input type="text"/>
AF	Quote-part privée (dépenses mixtes)	<input type="text"/>
AG	TVA décaissée	<input type="text"/>
AX	TVA déductible sur immobilisation	<input type="text"/>
AY	TVA déductible sur biens et services (case CY de la 2035B)	<input type="text"/>
AZ	<input type="text"/>	<input type="text"/>
AZ	<input type="text"/>	<input type="text"/>
AH	Total A	0
AJ	Solde financier au 01/01	<input type="text"/>
AK	Apports	<input type="text"/>
AL	Quotes-parts frais SCM	<input type="text"/>
AM	Emprunt (capital reçu)	<input type="text"/>
AN	Montant encaissé suite à cession d'immobilisation	<input type="text"/>
AW	TVA encaissée	<input type="text"/>
AP	Frais déduits non payés, frais forfaitaires	<input type="text"/>
BZ	<input type="text"/>	<input type="text"/>
BZ	<input type="text"/>	<input type="text"/>
AQ	Total B	0
AR	Résultat théorique (Total A - Total B) (1)	0
AS	Dépenses professionnelles (ligne BR de la 2035A) (2)	<input type="text"/>
AT	Encaissements théoriques $(=(1) + (2))(3)$	0
AU	Recettes nettes déclarées (ligne AG de la 2035A) (4)	<input type="text"/>
AV	Situation à priori $(= (4) - (3))$	0

				Néant :	<input type="checkbox"/>	
				Pas d'information disponible (2)	<input type="checkbox"/>	
					Associé	
Nom & prénom de l'associé :					<input type="text"/>	
Valeur des parts sociales inscrites au patrimoine professionnel					<input type="text"/>	
Votre quote-part dans le résultat social en %					<input type="text"/>	
Montant en € de la quote-part vous revenant - Cf déclaration N°2035 de la société (A)					<input type="text"/>	
DETAIL DES CHARGES PROFESSIONNELLES PERSONNELLES						
Honoraires rétrocedés					<input type="text"/>	
Impôts et Taxes					CET (CFE + CVAE)	<input type="text"/>
					CSG déductible	<input type="text"/>
Frais de véhicules (trajets domicile/cabinet)					<input type="text"/>	
Charges sociales personnelles :		Obligatoires :		Allocations familiales	<input type="text"/>	
		Facultatives :		Retraites	<input type="text"/>	
Maladie	<input type="text"/>					
Perte d'emploi Madelin	<input type="text"/>					
				Prévoyance Madelin	<input type="text"/>	
				Retraite complém. Madelin	<input type="text"/>	
Frais financiers					<input type="text"/>	
Autres (préciser la nature) :					<input type="text"/>	
<input type="text"/>					<input type="text"/> +	
Total des dépenses (B)					<input type="text"/>	
Déductions diverses (C) (à préciser) :					<input type="text"/>	
<input type="text"/>					<input type="text"/> +	
Réintégrations diverses (D) (à préciser) :					<input type="text"/>	
<input type="text"/>					<input type="text"/> +	
RÉSULTAT NET DE L'ASSOCIÉ (E = A - B - C + D)					<input type="text"/>	
Plus ou moins value réalisée sur la cession de :					<input type="text"/>	
Montant :					<input type="text"/>	
FRAIS DE VÉHICULE						
Mode de déduction : Forfait = 1 - Réel = 2 (1)					<input type="text"/>	
Si forfait :						
Modèle du véhicule	Type de véhicule (A)	Puissance du véhicule	Nombre de KMS	Montant des indemnités kms		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		

(2) La case devra être cochée lorsque le cabinet comptable ne dispose pas des informations concernant l'associé

(A) Type : 1 - Tourisme, 3 - moto, 4 - vélo, vélomoteur, scooter

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

